

Simon Julien

Avocat

Description

Simon Julien est avocat au Barreau de Lyon depuis janvier 2024.

Il intervient, en conseil et en contentieux, aux côtés de Séverine Buffet et de Jean-Marc Petit en droit de l'urbanisme, en droit de l'aménagement et en droit de l'environnement.

Il accompagne les porteurs de projets et les collectivités en urbanisme réglementaire (SCOT, PLU) et opérationnel pour la sécurisation et la défense de leurs intérêts au stade contentieux.

Il conseille et assiste les structures publiques et privées pour la réalisation de leurs projets d'aménagements (création et réalisation de ZAC et ZAD, rédaction de concessions d'aménagement, lotissements, mise en place d'outils fiscaux), notamment pour les problématiques environnementales annexes au droit de l'urbanisme et de l'aménagement (concertations, évaluations et autorisations environnementales, protection des espèces protégées).

En lien avec Anne-Claire Louis, il intervient en matière de droit de préemption urbain et assure le suivi et la préparation des procédures d'expropriation, autant lors des phases administratives (élaboration et suivi du dossier de DUP, lien avec les services de l'Etat, éventuelle défense contentieuse) que judiciaires (élaboration des mémoires en fixation des indemnités, éviction des occupants).

Experiences

1. Avocat au sein du cabinet Adalys Avocats depuis 2024
2. Elève-avocat au sein du cabinet Adaltys
3. Elève-avocat à la Métropole de Lyon – Service Juridique Urbanisme, Aménagement et Immobilier
4. Stagiaire chez FIDAL – Département Droit de l'environnement

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat – Ecole des Avocats Rhône-Alpes (2023)
- Master II Droit de l'environnement et de l'urbanisme – Université Jean Moulin Lyon III
- Master I Droit international et européen – Aix-Marseille Université

Langues

- Français
- Anglais